

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le six juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 26 juin 2026.

Etaient présents :

Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, M. Philippe TISSOT,
Mme Aurélia GIRARD, M. Christophe FROPPIER, Mme Ghénia BENSAOU,
M. Eddie STAMPONE, Adjoint
Mme Marie-Rose GALMES, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Brigitte HADDAD,
M. Gilles DA COSTA, Mme Patricia LHOMME, Mme Gisèle CUCHET,
M. Olivier TRAVERSIER, M. Gilles MAILLARD, M. Jean-Michel NOËL,
M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, Mme Virginie TOUPENET,
Mme Anne MARCHAND, Mme Samah MRABET, M. Romain AJOUX,
Mme Inès ZERRAR, M. Eric LANÇON, M. Gilles BORNOT, Mme Myriam
CHIAPPA KIGER, Mme Aurélie LOLLIER, M. Geoffroy LANG, Conseillers
Municipaux

Etaient excusés :

M. Alexandre GAUTHIER avec pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET
Mme Annie VITALI avec pouvoir à M. Eddie STAMPONE
M. Patrick TAUSENDFREUND avec pouvoir à M. Romain AJOUX
M. Rémi PLUCHE avec pouvoir à Mme Christine SCHMITT
M. Patrick CANTAT avec pouvoir à Mme Aurélie LOLLIER
Mme Maryse VUERLI avec pouvoir à M. Geoffroy LANG

Secrétaire de séance : Mme Inès ZERRAR

OBJET

SEISMES AU VENEZUELA – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'UNICEF

Cette délibération a été affichée le : 9 juillet 2026

SEISMES AU VENEZUELA – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'UNICEF

Madame Marie-Noëlle BIGUINET expose :

Mercredi 24 juin 2026, deux puissants séismes de magnitudes 7,5 et 7,2 suivis de 600 répliques, ont frappé le Venezuela engendrant un très lourd bilan humain et matériel.

Notamment, l'UNICEF estime que 680 000 enfants ont besoin d'une aide humanitaire urgente à la suite de cette catastrophe.

Certains enfants ont perdu des proches ou ont été séparés d'eux dans le chaos des secousses. Pour eux, les besoins sont immenses : un abri sûr, des soins et un soutien psychologique d'urgence.

Les équipes de l'UNICEF, présentes depuis 1967 au Venezuela, sont sur place pour évaluer les besoins et distribuer des produits vitaux : eau potable, en particulier aux nourrissons et jeunes enfants, aliments prêts à être consommés, fournitures de santé (trousses de premiers soins, médicaments...). Elles installent également des abris temporaires pour accueillir les familles.

Un premier envoi de 47 tonnes de fournitures humanitaires a déjà été acheminé vers le Venezuela, et un second chargement de 48 tonnes est attendu dans les prochains jours, afin de soutenir plus de 100 000 personnes.

En tout, l'UNICEF prévoit de venir en aide à environ 650 000 personnes, dont 234 000 enfants.

Conformément à l'article L. 1115-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui prévoit que « Dans le respect des engagements internationaux de la France, les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent mettre en œuvre ou soutenir toute action internationale annuelle ou pluriannuelle de coopération, d'aide au développement ou à caractère humanitaire », et afin de venir en aide aux victimes des séismes qui ont touché le Venezuela, il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 5 000 € à l'UNICEF qui récolte des dons à cet effet.

Le Conseil Municipal :

- inscrit cette question à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 6 juillet 2026,
- approuve le versement d'une subvention de 5 000 € à l'UNICEF, destinée à aider les victimes des séismes qui ont touché le Venezuela.

Pour : 35
Contre : 0
Abstentions : 0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,



Marie-Noëlle Biguinet

Déposée en Sous-Préfecture le : 9 juillet 2026

Marie-Noëlle BIGUINET